

Mesdames et Messieurs les Responsables
Médicaux des terrains de stage

S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
d'Etablissements Hospitaliers ou d'Organismes
Extrahospitaliers

Mesdames et Messieurs les Maîtres de stage des
universités

Strasbourg, lundi 18 février 2019

Madame, Monsieur,

La campagne d'agrément pour les terrains de stage et les maîtres de stages des universités (MSU) pour l'accueil et l'encadrement des internes va, pour la première fois cette année, être entièrement dématérialisée. Ainsi, aucun dossier papier ne sera accepté.

Cette campagne d'agrément concerne :

- L'accueil des internes dits « Ancien Régime » nommés avant le 1^{er} novembre 2017 et engagés dans les filières actuelles des D.E.S et D.E.S.C.
- L'accueil et encadrement des étudiants dits « Nouveau Régime » ayant débuté leur internat à partir des ECN 2017 et concernera donc les phases I et les phases II des D.E.S.
- Pour la première fois cette année, l'agrément concernera également les options et les formations spécialisées transversales (FST).

Pour les internes « Ancien Régime » la campagne ne concerne que les nouvelles demandes ou les modifications des périmètres de terrains de stage, ou le changement du responsable de terrain de stage (RTS).

Pour les nouveaux régimes, et compte tenu de la dématérialisation, tous les candidats RTS et MSU devront soumettre une demande via la plateforme dédiée nommée Epidaure.

Sur un plan pratique, les RTS et MSU déjà connus des services de la faculté recevront dans les prochains jours un mail contenant un lien leur permettant d'accéder directement à leur dossier via la plateforme spécialement développée pour cette campagne par les services de la faculté. Les nouveaux candidats RTS et MSU devront se connecter sur la plateforme afin de créer un compte (lien à : Epidaure.med.unistra.fr , accessible à partir de mercredi 20 février 2019).

Tout changement de responsable de terrain de stage devra impérativement être signalé par mail à med-agrement3cycle@unistra.fr

Les services informatiques et de la scolarité de la faculté ont réalisé un très important travail pour développer cette plateforme dans un but de simplification de la démarche à la fois pour les RTS et MSU mais aussi pour les coordinateurs. Cet effort de simplification se fait dans une volonté de transparence pour l'ensemble des demandeurs. Ainsi la plateforme permettra à tous les RTS et MSU d'avoir accès directement aux textes réglementaires régissant les différents types d'agrèments du diplôme concerné. Bien entendu nous encourageons les demandeurs et en particulier les nouveaux demandeurs à prendre l'attache des coordonnateurs locaux pour tous renseignements complémentaires et ceci avant la clôture de la campagne prévue le 15/04/2019.

La commission d'agrèments se réunira en mai 2019 sous la présidence du Doyen pour transmettre ses propositions au Directeur Général de l'ARS.

Une réunion d'information avec les responsables du 3^{ème} cycle pour la Faculté et l'ARS sera organisée le 27 février pour l'ensemble des personnes intéressées (coordonnateurs, pilotes de FST, RTS, MSU, directions des établissements etc). Des précisions concernant le lieu et l'horaire de cette réunion vous seront adressées par mail séparé. Une démonstration de la plateforme sera effectuée à cette occasion.

Enfin une réunion spécifique sur les Options et FST destinée aux pilotes et aux coordonnateurs sera organisée dans les prochaines semaines par le Pr Goichot, coordonnateur du 3^{ème} cycle.

Pour toute difficulté rencontrée, veuillez contacter : med-agrement3cycle@unistra.fr

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

P/le Directeur Général de l'ARS Grand Est
Et par délégation
La Directrice de la stratégie



Dr Carole CRETIN

Le Doyen
de l'UFR de médecine de Strasbourg



Pr Jean SIBILIA